

# Compte rendu Conseil Municipal du 21 avril 2016

Secrétaire de séance : Catherine HUETTE

Absents excusés : Ronna CHALVET procuration à Jean.Marc DUREY

Delphine FEUILLADE procuration à Régis LE FLOHIC

## Ordre du jour

Délibérations :

- adressage
- signature d'une convention avec les Amis de Thines
- intégration de Jean François LAFERT dans les commissions Voirie et Bâtiment
- création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 26h/hebdo
- création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 24h/hebdo
- désignation d'un représentant de la commune pour le syndicat de ramassage scolaire
- désignation d'un deuxième représentant de la commune pour l'école intercommunale de Gravières

Questions diverses.

## Délibérations prises par le conseil :

**Adressage** : proposition d'adhésion à la Communauté de Commune pour l'étude de géolocalisation + adressage.

*Pour* : 6

*Contre* : 3 (Denis Granero, Catherine Huette, Jean-Marc Durey)

*Abstention* : 1 (Ronna Chalvet)

### **Signature d'une convention avec les Amis de Thines :**

Il s'agit du renouvellement de la participation de la commune au frais de personnel de l'association pour un montant de 2400 € :

Participation 2016 : 1800€

Rappel sur 2015 : 600€

En l'absence de la présentation du bilan financier et moral, la délibération est reportée au prochain conseil municipal.

### **Intégration de Jean François LAFERT dans les commissions Voirie et Bâtiment :**

A la demande de l'intéressé ; proposition adoptée à l'unanimité.

### **Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 24h/hebdo :**

Transformation du poste de Yves SEMAL : échelle 5, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016.

Un Passage de 21h30 à 24h hebdomadaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 24h/hebdo :**

En remplacement de Roger Barthélémy qui part à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

En vue de la titularisation de Laurent THIBAUT : échelle 3, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016.

Deux arrêtés seront transmis sur le site de gestion du recrutement :

- 1 pour création de poste à 24h.hebdomadaire pour un agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

- 1 pour création de poste à 24h. hebdomadaire pour un agent technique de 2<sup>ème</sup> classe

Pour : 9 - Contre : 1 (Jean-Marc Durey)

**Désignation d'un représentant de la commune pour le syndicat de ramassage scolaire,**

**désignation d'un deuxième représentant de la commune pour l'école intercommunale de Gravières :**

Suite à la démission de Brigitte BELMONTE de son poste de conseillère municipale, Delphine FEUILLADE propose de la remplacer dans ces 2 commissions.

Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

**Adhésion aux nouveaux statuts de la Communauté de Communes :**

Afin d'éclaircir les propositions, le conseil suggère d'inviter un représentant de la Com Com lors d'une prochaine réunion avant toute délibération.

**Délibération rattachée sur la prise de compétence transport scolaire par la Communauté de Communes :**

Compte tenu que la gestion du transport scolaire supportée par le syndicat n'est pas intégrée à ce jour dans les cotisations communales calculées sur la base des coûts propres à la piscine intercommunale, cela génère un déficit pour 2015 et conduit le syndicat à rechercher plusieurs pistes pour atteindre l'équilibre au niveau du budget du syndicat. Il a donc été proposé une modification au niveau des compétences de la Com. Com., à savoir : « *Transport des élèves des écoles publiques et privées du primaire et de la maternelle situées sur notre territoire en direction de la piscine et de l'espace sportif.* »

Décision : le conseil communautaire approuve à l'unanimité les termes de la modification statutaire.

La délibération sur la prise de compétence transport scolaire par la Communauté de Communes est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Par ailleurs, Jean-Marc Durey nous informe que pour boucher une partie du déficit récurrent de La Perle d'Eau, le syndicat intercommunal suggère une participation supplémentaire de 1,70€ à 2€ par enfant pour le transport à la piscine...

**L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016**

Nous a été retourné avec accord par la sous préfecture

Les nouveaux taux d'imposition revus légèrement à la hausse pour notre commune permettront de recueillir environ 5000€ supplémentaires pour notre prochain budget.

**PNR/SCOT :**

Nous avons reçu une invitation du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et du Schéma de Cohérence Territoriale à des ateliers « Diagnostic et enjeux paysagers ». Jean François LAFERT participera à l'atelier de Rosières mardi 10 mai 2016.

**Prévention des inondations :**

Régis LE FLOHIC et Daniel GINIER participeront à une réunion le lundi 2 mai au centre d'Accueil des Vans, initiée par le Syndicat Mixte Ardèche Claire, ayant pour objet : « *commissions géographiques de concertation sur la programme d'actions et de prévention des inondations* »

**Décharge sauvage du Coulet :**

La commune délègue à Jean François LAFERT l'organisation de l'évacuation des déchets : partenariat à mettre en place avec le SICTOBA, les Brigades Vertes...etc. Le Syndicat du Chassezac serait d'accord pour y consacrer une journée.

**Moustique tigre :**

Afin de circonscrire la prolifération de ce petit porteur de maladie, il faut évacuer au maximum les réceptacles d'eau stagnante où l'insecte pond ses larves : pneus, coupelles de pots de fleurs, et veiller au nettoyage des gouttières. Il faudra mettre une information sous forme de panneaux à l'entrée des cimetières, faire enlever les dépôts de pneus sur la commune. Jean François LAFERT rappelle qu'en cas de maladie déclarée, le coût du traitement par les services appropriés est très élevé.

**Questionnaire sur le bâti de la commune.**

Le maire nous informe qu'une réunion est prévue le 22 avril avec un représentant de la Communauté de Commune pour initier une étude générale sur le bâti des communes ; diagnostic de l'habitat, spécificité de chaque commune.

**Ecobuage :**

Il faudra mettre en place une information et un document à remettre aux demandeurs en mairie. Jean François propose d'élaborer le document.

**Goudronnage de la route DC3 :**

sans blocage de la circulation.

**Soirée cabaret :**

Dans le cadre du label Village en poésie, Catherine HUETTE propose une soirée « Rive gauche », réunissant 4 artistes autour de la chanson, suivie d'une scène ouverte, samedi 4 juin 2016. Une réunion de travail est prévue pour étudier cette proposition jeudi 28 avril à 18h.